

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les Normes de la publicité présentent leur Conseil d'administration 2019-2020

**TORONTO, le 30 avril 2019** – Les Normes de la publicité ont le plaisir d'annoncer la reconduction de Mme Nancy Marcus au poste de présidente du Conseil pour l'année qui vient. Quant au Conseil d'administration des Normes de la publicité pour 2019-2020, il est composé des membres suivants :

### COMITÉ DE DIRECTION

**Nancy Marcus** (*présidente du Conseil*)  
Vice-présidente de l'entreprise, Marketing  
Produits Kruger S.E.C.

**Gary Maavara** (*vice-président*)  
Vice-président principal, avocat général et  
secrétaire général  
Corus Entertainment Inc.

**Kevin Brady** (*vice-président*)  
Président et chef de la direction  
Anderson DDB

**Uwe Stueckman** (*trésorier*)  
Premier vice-président, Marketing  
Les Compagnies Loblaw limitée

**Ron Lund**  
Président et chef de la direction  
Association canadienne des annonceurs inc.

**Jani Yates** (*présidente*)  
Présidente et chef de la direction  
Normes de la publicité

**Catherine Bate** (*secrétaire*)  
Chef des affaires juridiques et des politiques  
Normes de la publicité

### ADMINISTRATEURS

**Peggy Barnwell**  
Représentante du public

**Rosanne Caron**  
Présidente  
Bureau canadien du marketing et de l'évaluation  
de l'affichage

**Sonia Carreno**  
Présidente  
IAB Canada

**Dom Caruso**  
Président et chef de la direction  
BBDO Canada

**Kimberly Eberwine**  
Chef du contentieux et secrétaire, Canada  
Procter & Gamble Inc.

**Bev Kirshenblatt**  
Directrice générale, Affaires corporatives et  
réglementaires  
CBC/Radio Canada

**Scott Knox**  
Président et chef de la direction  
Institut des communications et de la publicité

**Linda Perez**  
Vice-présidente principale, groupe-conseil  
Ogilvy Montréal

**Nadia Petrolito**  
VP, Affaires juridiques et chef direction  
communications corporatives  
L'Oréal Canada Inc.

**Andrew Saunders**  
Directeur général du financement  
The Globe and Mail

**Dominique Villeneuve**  
Présidente-directrice générale  
Association des agences de communication  
créative

## **Au sujet des Normes de la publicité**

Les Normes de la publicité ont pour mission de favoriser la confiance du public dans la publicité canadienne et d'assurer l'intégrité et la viabilité de la publicité au moyen d'une autoréglementation efficace de l'industrie. En tant qu'organisme indépendant et sans but lucratif, nous administrons le Code canadien des normes de la publicité – principal outil d'autoréglementation de la publicité au Canada – ainsi qu'un mécanisme national de traitement des plaintes des consommateurs contre la publicité. Les Services d'approbation des Normes de la publicité examinent quant à eux les textes publicitaires et offrent des services de consultation dans cinq catégories de produits afin d'aider à assurer la conformité des publicités avec les réglementations en vigueur.

**Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :**

Danielle Lefrançois

Directrice des communications

Tél. : 514 931-8060, poste 260

[danielle.lefrancois@normespub.ca](mailto:danielle.lefrancois@normespub.ca)